

CONVOCATION L'an deux mil vingt-cinq, le cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Prezelin, 1^{ère} adjointe.

ETAIENT PRESENTS : Madame Prezelin Magali, Monsieur Jaries Christian, Monsieur Rocheteau Emmanuel, Madame Hiver Anne, Madame Phelipeau Béatrice, Monsieur Ferrand Joel, Madame Cosnard Katia, Madame Cottereau Karen, Madame Benoist Mélanie, Monsieur Hullin Jérôme, Monsieur Desnoes Guy, Monsieur Tireau Guillaume, Madame David Géraldine.

ABSENTS : Monsieur Deslandes Philippe donne pouvoir à Madame Prezelin Magali, Madame Bretonnière Delphine donne pouvoir à Madame Cottereau Karen, Madame Blondeau Cindy donne pouvoir à Monsieur Hullin Jérôme, Monsieur Collin Hubert donne pouvoir à Monsieur Rocheteau Emmanuel, Monsieur Moreau Sébastien

Présents : 13

Absents : 5

Votants : 17

Secrétaire de séance : Mme Cottereau Karen

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire demande l'ajout d'une délibération à cette séance : « décision modificative frais d'étude sur le budget commune ». Le conseil municipal approuve l'ajout.

1- DM intégration des travaux en cours
2- Réseau de chaleur
3- Marché Fenêtres de l'école - ouverture des plis
4- Bilan compte administratif 1 ^{er} semestre 2025
5- Complémentaire santé
6- Réunion Sarthe Habitat
7- Effectif rentrée scolaire 2025-2026
8- Cantine - passer de régie à titres
9- Calvaire - Tableaux de l'église
<u>QUESTIONS DIVERSES :</u>
Pot de départ de deux agents

Report : Le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2025 n'a pas pu être approuvé suite à un certain nombre d'éléments manquant.

DELIBERATION N°49-2025

Décision modificative écritures pour intégration des travaux

Afin de passer les écritures pour l'intégration des travaux sur budget commune 60100, il convient de réaliser une décision modificative :

La DM à prendre est la suivante :

Dépense de fonctionnement :

Chapitre 042 : +3615.08 €
Chapitre 023 : -3615.08 €
Recette d'investissement :
Chapitre 040 : + 3615.08 €
Chapitre 021 : – 3615.08 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal VALIDE la décision modificative.

DELIBERATION N°50-2025

Décision modificative écritures pour frais d'étude

Afin de passer les écritures pour les frais d'étude sur budget commune 60100, il convient de réaliser une décision modificative :

La DM à prendre est la suivante :

Dépense d'investissement :

Chapitre 20 compte 203 : +4 000.00 €

Dépense d'investissement :

Chapitre 23 compte 231 : - 4 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal VALIDE la décision modificative.

RESEAU DE CHALEUR

L'appel d'offre est passé en retard. Il y a un délai de 12 semaines.

2 lots : 1 lot fluide et 1 lot vrd

Une seule entreprise par lot a répondu.

Le marché est déclaré infructueux suite au souci des délais et de l'accessibilité.

Crédit ouvert : 300 000.00 €

Marché : 316 470.00 € ttc (voirie 24 990.00 € ht tranchées de bâtiment à bâtiment)

Les subventions : 99 150.00 € ADEME + 46 020.00 € DETR (si condition d'accessibilité remplie)

Prévoir une demande de prorogation des subventions.

Hypothèse 1 : Prochain mandat

Hypothèse 2 : Continuité sur ce mandat

La décision devra être prise lors de la prochaine séance.

MARCHE FENETRES DE L'ECOLE

Subventions : 78 800.00€ detr + 67367.00€ fond vert + 30 000.00€ région + 34 460.00€ département

2 entreprises ont répondu au marché : POUPIN et LEBRUN

Devis : 216092.56 € pour Poupin et 228 678.76€ pour Lebrun

Attention : l'entreprise Lebrun rénove alors que l'entreprise Poupin dépose tout (cela sera vu avec Pix). Lebrun se fixe sur les tombants existants, Poupin fait du neuf.

A vérifier également si Lebrun propose les vitrages feuilletés obligatoires pour la sécurité.

RDV avec Pix le 11/09/2025.

POINT COMMERCE

L'entreprise Chanoine a commandé la porte entre le local et la station (SAS). Un courrier pour avoir une garantie concernant le bardage sera sûrement demandé à l'entreprise Lebailly afin de valider le travail de Boulfray.

BILAN COMPTE ADMINISTRATIF DU 1ER SEMESTRE 2025

Lecture de l'investissement, la suite sera présentée au prochain conseil.

Sarthe Habitat : 50 000.00 € en 2025

700 000.00 € de vente de terrain pour le futur lotissement de la liberté. Ces éléments seront à voir lors de la réunion du 18/09/2025.

*A revoir : luminaires dans le lotissement de M Lasne.

COMPLEMENTAIRE SANTE

La mise en place sera obligatoire au 1er janvier 2026.

Le conseil devra faire son choix lors de la prochaine séance par délibération.

EFFECTIF RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

168 élèves dont 157 à la cantine (44 petits déjeunent à la cantine).

Axelle aidera le midi lors du service des petits.

CANTINE (REGIE OU TITRES)

Régie cantine = 1400.00 € d'impayé

Il est demandé de réfléchir pour passer aux titres afin que les impayés soient traité directement par le trésor public.

Point à revoir

INAUGURATION DU CALVAIRE

Le 15/11/2025 à 15h00

QUESTIONS DIVERSES :

Pot de départ de Roseline et de Catherine à prévoir (peut-être avec Carmela).

Arrivée de Mademoiselle Prezelin Zoé pour faire suite à l'offre du poste d'adjoint administratif et d'accueil. En juillet, 3 candidatures retenues (1 refus + 2 autres candidates (l'une ne convenait pas et l'autre a trouvé du travail). Pour palier a cette absence, Mme Prezelin Zoé a été recrutée.

Problème de santé de Madame Letheule Audrey, prévoir un long arrêt

Commission cimeti re : beaucoup d'herbe, cela pose des difficult s d'entretien. L'achat d'une brosse rotofil est envisag e.

Achat d'un d fibrillateur pour la salle Robert Tribondeau   pr voir, commerce branchement  lectrique   voir ?

Travaux de r novation de la cuisine de la salle Clargerie du 13 au 18 octobre 2025

Devis ventilation qualit  de l'air

Devis HMTP les Richardi res, 1 595.00  

Devis Desmares expertises (diagnostic amiante) 1 650.00   ht

Devis Pyro Concept, report fin d'ann e, il faut fixer une date, proposition au 31/10/2025 18h00 ? ou lors du march  de Noel 12/12/2025 voir avec l'APE ? ou le 22/11/2025 avec le comit  des f tes.

D coration de Noel

Comice : A ce jour (8/09), les recettes sont de 21399.63  , les restes   payer sont de 8569.07   soit un total restant de 12830.56  . Cette somme est susceptible d' voluer en mati re des d penses.

S curit  : Route de Durtal – vitesse excessive, y a-t-il possibilit  de mettre des quilles chicanes ? Voir car route d partementale.

Point DOB obligatoire : construire progressivement pour l'ann e 2026, cela permettra de visualiser les fonds disponibles.

Le budget sera   faire avant ou apr s les  lections municipales ?   Pr voir pour Novembre

TOUR DE TABLE

Appeler le notaire pour le dossier terrain CCAS

Octobre : se positionner pour le prochain mandat.